



Collectif La Touche
16 chemin de la Touche
49320 BLAISON St.SULPICE

le, 19 juin 2019

Madame Brigitte GUGLIELMI
Conseillère départementale du canton
des Ponts de Cé
Département de Maine-et-Loire
CS 94104
49941 ANGERS cedex 9

Madame la Conseillère,
Chère Madame,

Nous prenons la liberté de nous adresser à vous, sachant votre engagement pour la protection environnementale, et souhaitons vous faire part de la situation dans laquelle se trouve le village de Blaison St.Sulpice :

- nous avons appris, au début du mois de mars 2019, la décision de l'implantation d'une antenne-relais de 42 mètres de hauteur dans notre hameau, sans concertation avec les habitants, à 60 mètres des habitations, dans une commune classée "Petite Cité de caractère", et d'un paysage prestigieux de la ZPPAUP qui domine le Val de Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

- nous avons constitué un Collectif regroupant la totalité des foyers du hameau et soutenu par les habitants des hameaux de la commune. et avons entrepris un certain nombre de démarches, constitué des dossiers consultables sur notre site Internet (sécurisé) : <https://www.antenne-la-touche.ovh/> et, plus particulièrement vis à vis de l'UNESCO, car le site de Blaison-Gohier est classé «zone ZPPAUP».

Outre ces problèmes environnementaux qui nous tiennent à coeur, nous craignons les effets sur la santé démontrés par des centaines de rapports mondiaux (à l'exception des services français pour lesquels 41 v/m ne sont pas dangereux alors que la norme européenne est à 6 v/m. On se souviendra que, pour les Autorités françaises, le nuage de Tchernobil s'était arrêté à la frontière !)

La dépréciation patrimoniale de notre charmant village et de ses hameaux environnants, protégés par l'UNESCO est flagrante.

Pour valoriser notre action, nous avons créé une association regroupant les hameaux voisins, statuts déposés en Préfecture le 9 mai 2019, sous le nom : «**Association de Protection Patrimoniale des Hameaux**» et avons adressé au nouveau maire de Blaison St.Sulpice (le précédent ayant démissionné), un recours gracieux par l'entremise d'un avocat spécialisé.

Nous ne sommes pas opposés à l'implantation d'une antenne-relais, mais **pas** à proximité des habitations, **pas dans un site classé**, alors qu'il existe sur le territoire de notre commune, plusieurs emplacements qui pourraient convenir, sans déranger le paysage et les habitants !

Nous vous serions obligés de prendre notre démarche en considération et sommes prêts à vous fournir les dossiers dont vous souhaiteriez disposer et à vous rencontrer à votre convenance.

En vous remerciant vivement pour votre obligeante attention,
Le Collectif des habitants de La Touche (Blaison St.Sulpice)

courriel : collectiflatouche@gmail.com site Internet : <https://www.antenne-la-touche.ovh/>